



Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

Dans sa traditionnelle Lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, François Villeroy de Galhau, note que « La France en 2016 a plus d'atouts qu'elle ne le croit. [...] Les progrès accomplis sont sensibles. Pour autant, le chemin à parcourir reste très significatif. La meilleure conjoncture actuelle ne suffit pas : il faut transformer l'essai pour augmenter la croissance potentielle. Une amplification substantielle des réformes est non seulement nécessaire, mais possible. » Pour le Gouverneur de la Banque de France les progrès doivent porter sur « quatre champs essentiels : les entreprises, l'emploi, l'éducation et l'État. » En ce qui concerne les entreprises, les préconisations de François Villeroy de Galhau portent « d'abord sur les rigidités sur les marchés des biens et services, qui doivent être réduites. [...] En matière d'emploi [...] le coût du travail élevé pour l'employeur, en particulier au niveau des bas salaires » reste à améliorer. L'éducation « inégalitaire » et la Formation professionnelle « mal ciblée » sont également des domaines où des progrès doivent intervenir. Enfin, la modernisation de l'État « apparaît également indispensable. Des administrations publiques modernes, qui rendent des services publics performants, à moindre coût, sont essentielles à la compétitivité de l'économie. »

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 26, juin 2016 - Marché du logement en France : quel serait l'impact de mesures macroprudentielles ?

Ce Rue de la Banque évalue l'impact sur les prix immobiliers, la construction et le crédit à l'habitat de mesures macroprudentielles conduisant à une hausse des taux des crédits, à une réduction du taux d'effort (échéances rapportées au revenu) ou à une limitation de la durée initiale des prêts. Ces trois types de mesures auraient des effets significatifs sur l'évolution du crédit à l'habitat et, dans une moindre mesure, sur les prix du logement en raison de l'impact des variations du crédit sur le stock de logements.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque_26_20160606_FR.pdf

Union européenne

BCE

À l'issue de la réunion du 2 juin 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. La prochaine étape prévoit que nous commencerons, le 8 juin, à effectuer des achats d'actifs dans le cadre de notre programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). En outre, à compter du 22 juin, nous conduirons la première opération au titre de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées ».

La déclaration introductive : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf

Détails du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP) par la BCE : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-détail-programme-CSPP-20160602.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0 % enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7 % en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8 % de mars 2016 et à celui de 9,6 % d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en avril 2016, 21,224 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,420 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 106 000 dans l'UE28 et de 63 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2015, le chômage a baissé de 2,096 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,309 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en avril 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %), en Allemagne (4,2 %) ainsi qu'à Malte (4,3 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,2 % en février 2016) et en Espagne (20,1 %).

Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-707 du 30 mai 2016 portant réforme des titres de créances négociables :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611011&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Rapport annuel »

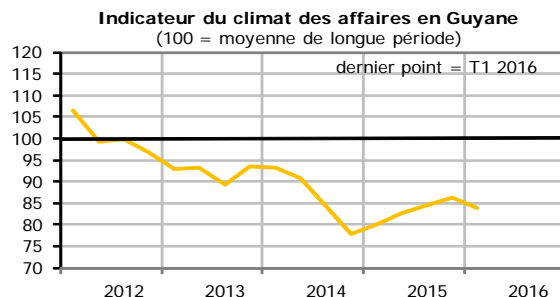
Comme chaque année, l'Iedom publie son **rapport annuel**. Cette monographie dresse un état des lieux global et sectoriel de l'économie guyanaise sur l'année passée. Le rapport annuel de l'Iedom est téléchargeable en ligne gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.iedom.fr/guyane/publications/rapports-annuels-92/2015.html>



Publication : « Premières tendances »



L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à 84,0 points pour le premier trimestre 2016. Il est en recul de 2,3 points, mettant ainsi fin à la tendance haussière enregistrée depuis le début de l'année 2015. Ce retrait l'éloigne de nouveau de sa moyenne de longue période (-16,0 points).



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'Iedom à l'aide d'une enquête réalisée auprès des chefs d'entreprise de la place, présente divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral établit, à compter du 1^{er} juin 2016, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,24 €/litre (+5 centimes) et à 1,51 €/litre pour l'essence (+0 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,91 € contre 19,26 € en mai, soit une hausse de 65 centimes.

Prix à la consommation

En avril 2016, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont en légère hausse de 0,4 % (après +0,0 % pour le mois précédent). Ceci s'explique par l'augmentation des prix de l'énergie (+2,6 %) et des services (+0,3 %).

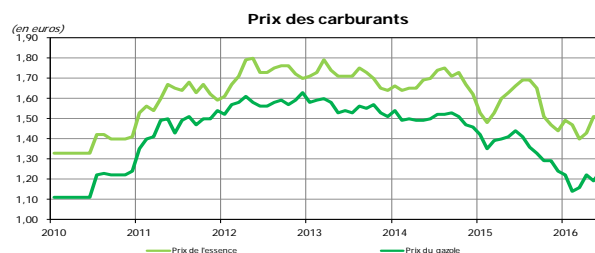
Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,1 %. Les prix de l'énergie et des produits manufacturés ont diminué (respectivement de -5,4 % et -0,6 %) alors que ceux des produits de l'alimentation et des services progressent (respectivement de +2,0 % et +0,5 %).

En glissement annuel, l'inflation en Guyane est inférieure à celle constatée à la Réunion (+0,3 %), mais supérieure à celle enregistrée en France hexagonale (-0,2 %), en Guadeloupe (-0,5 %) et en Martinique (-0,7 %).

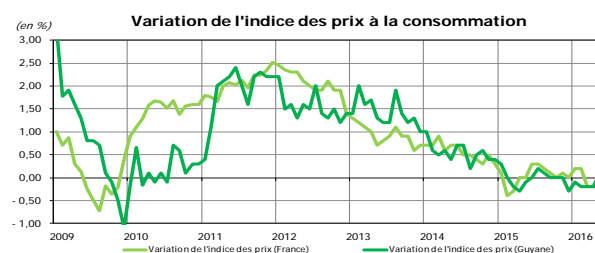
CTG

Le vendredi 27 mai 2016, le budget global de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) a été adopté en assemblée plénière, il s'élève à 662,5 M€ (517,5 M€ en fonctionnement et 145 M€ en investissement). Concernant le fonctionnement, 150 M€ sont consacrés au paiement du RSA, soit près de 30 % de ce budget et 23 % du budget global. La masse salariale représente plus de 27 % du budget de fonctionnement (141 M€). Concernant l'investissement, 22,6 M€ sont dédiés à l'enseignement et la formation professionnelle (près de 16 %), 21,5 M€ au transport (près de 15 %). La culture, à la vie associative, à la jeunesse, au sport et aux loisirs capte près de 12 % (17,2 M€).

Le Pôle des Affaires Européennes de la CTG, en charge des fonds européens, a présenté le mardi 7 juin dernier en présence de 59 chefs d'entreprises, un dispositif d'aide au fret portuaire et aérien destiné à améliorer la compétitivité des productions locales et à compenser les surcoûts liés aux handicaps structurels des Régions ultrapériphériques (RUP). Cette aide sera majoritairement dédiée aux entreprises qui exercent en Guyane une activité de production et sera financée par le Fonds européen pour le développement régional (FEDER) à hauteur de 9 M€. Par ailleurs, l'aide peut aussi s'appliquer aux années 2014 et 2015 à condition que les dépenses entamées perdurent jusqu'au 31 décembre 2016.



Source : Prefecture



Source : Insee

En outre, le Pôle des Affaires Européennes a également publié un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à l'attention des microentreprises dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 (constituant un montant de 392 M€ mis à disposition de la Guyane). L'AMI dont l'enveloppe FEDER se monte à 4 M€ a pour objectif de soutenir l'investissement au sein des microentreprises et d'encourager les initiatives privées. Afin d'éclairer les différents porteurs de projets sur les modalités de l'AMI, des réunions seront programmées dans les semaines à venir, à la suite de la première rencontre qui s'est déroulée le 13 juin, dans les locaux de la CTG.

Dans le cadre du plan des 500 000 formations annoncées par le président de la République, le 9 juin dernier, une convention cadre destinée à renforcer l'accès à la qualification des demandeurs d'emplois a été signée par l'Etat, la CTG et le CREFOP (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation professionnelle) à la Mairie de Rémire-Montjoly. Grâce à cet accord, ce sont près de 1 856 formations supplémentaires qui seront proposées aux personnes les plus éloignées de l'emploi et qui viendront s'ajouter aux 1 265 formations initialement prévues par la CTG, soit au total 3 121 personnes qui seront formées en 2016. En matière d'organisation, la CTG par le biais de l'Organisme Public Régional de Formation (OPRF), se chargera d'organiser 400 formations qui compléteront les 1 456 initiées par le Pôle Emploi. Par ailleurs, afin de lancer ce plan de formation dès cette année, la CTG recevra une enveloppe de 5,6 M€ de l'Etat. Dans le cadre de ce plan, des filières d'avenir ont été identifiées. Ainsi ce sont 116 formations qui seront dédiées à l'industrie, 468 au BTP et 778 aux services (tourisme, hôtellerie, restauration, santé, éducation, etc.).

Spatial

Le 24 mai dernier, le lanceur Soyouz, pour son quinzième lancement et deuxième de l'année 2016, a mis en orbite avec succès depuis le Centre spatial guyanais (CSG), deux satellites. Les 13^{ème} et 14^{ème} satellites (0,7 tonnes chacun) de la constellation Galileo (le programme européen de navigation par satellites) ont été lancés pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de la Commission Européenne. La constellation Galileo qui sera composée à terme de 26 satellites permettra à l'Europe de disposer d'un système de navigation par satellite très précis, fiable et sécurisé.

ACTUALITES RÉGIONALES

Suriname

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le prêt de 478 MUSD (soit près de 426 M€) qui avait été proposé au gouvernement surinamais afin de soutenir les réformes de ce dernier face aux conséquences de la chute des prix des matières premières, notamment la baisse importante des réserves internationales (-424 MUSD en 2 ans, soit près de -378 M€), le creusement du déficit budgétaire (passant de -3,9 % du PIB en 2012 à -8,8 % en 2015) et du compte courant (passant de -3,8 % du PIB en 2013 à -15,6 % en 2015) ainsi que la dévaluation de la monnaie nationale (selon le FMI, depuis octobre 2015 le SRD a perdu 90 % de sa valeur par rapport à l'USD). Toutefois, il s'agit d'un accord qualifié de « Stand-by arrangement » qui engage le Suriname à appliquer les réformes jugées nécessaires et demandées par le FMI.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

INDICATEURS	Sur le mois		Indicateurs		Données brutes		Var. mensuelle CVS		Var. sur un an CVS		Sources		
	↑	↓											
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Avr-16	99,7		[0,30%]	[0,1 %]				Insee	
		↓	Prix administré du litre d'essence	Avr-16	1,51		[0,0%]	[-9,0%]				Prefecture/Dicrecte	
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Avr-16	22 660		[-1,7%]	[-2,3%]				Pôle emploi	
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mars-16	19 857		[-2,3%]	[6,6%]				Caf	
		↑	Prestations nettes versées (1)	Mars-16	11,7 M€		[5,9%]	[8,2%]				Caf	
			Cumul	34,2 M€			[4,8%]						
CONSUMMATION	↑	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Avr-16	16,1 M€			3,0%	5,7%				Douanes	
	↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mai-16	353			2,0%	33,2%				Somafi	
			Cumul	1 704				6,6%					
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Avr-16	29,1 M€			5,9%	15,6%				Douanes	
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-16	72			10,8%	5,9%				Somafi	
			Cumul	338				-6,4%					
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (2)	Avr-16	7,8 M€			-60,3%	-25,3%				Douanes	
	↓	Importations (2)	Avr-16	51,2 M€			-5,8%	-4,2%				Douanes	
			Cumul	384,7 M€				0,5%					
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Mai-16	4 tirs (2 Ariane 5, 2 Soyouz)					4 tirs à Mai-15		Arianespace	
			Satellites lancés	Cumul à Mai-16	9 satellites					7 satellites			
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mai-16	5 036 tonnes			-13,1%	-2,9%			Ciments guyanais	
				Cumul	36 714 tonnes				27,9%				
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (2)	Avr-16	113 kilos			-28,5%	-12,4%				Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (2)	Avr-16	3,8 M€			-25,5%	-14,4%				Douanes
		↓	Cours de l'once d'or	Avr-16	1 241,85 \$					[3,7%]			London Bullion Market Assoc./AFD
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (2)	Avr-16	17 tonnes			-79,1%	-73,4%				Douanes
		↓	Exportations de poissons (2)	Avr-16	74 tonnes			-48,0%	12,4%				Douanes
				Cumul	365 tonnes				17,6%				
TOURISME	↑	Traffic de passagers (arrivées-départs-transits)	Avr-16	40 977			23,1%	18,1%				CCIRG	
			Cumul	149 312				9,2%					

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)					
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
Autres cas :	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%	
	4,54%					* hors prime d'Etat
	1,01%					

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

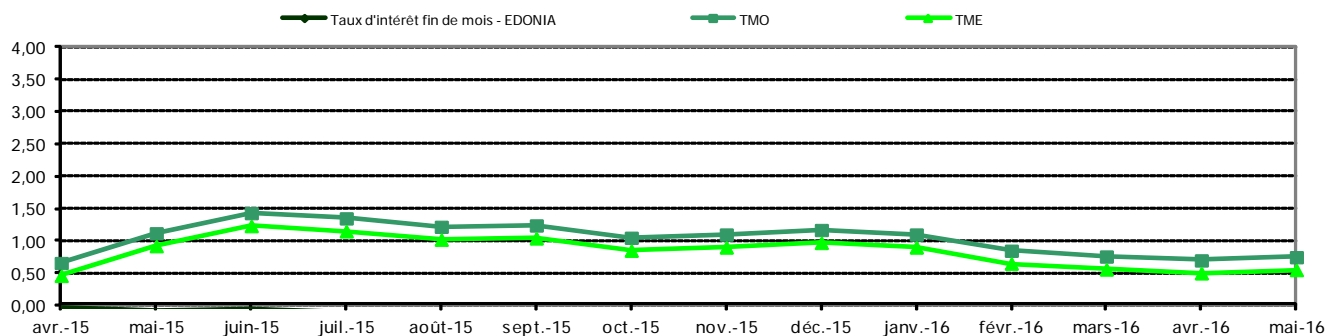
Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,2270%	-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,3490%	-0,2610%	-0,1530%	-0,0150%
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,65%	0,56%	0,50%	0,55%	0,85%	0,76%	0,70%	0,75%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17%
Prêts à taux variable	3,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

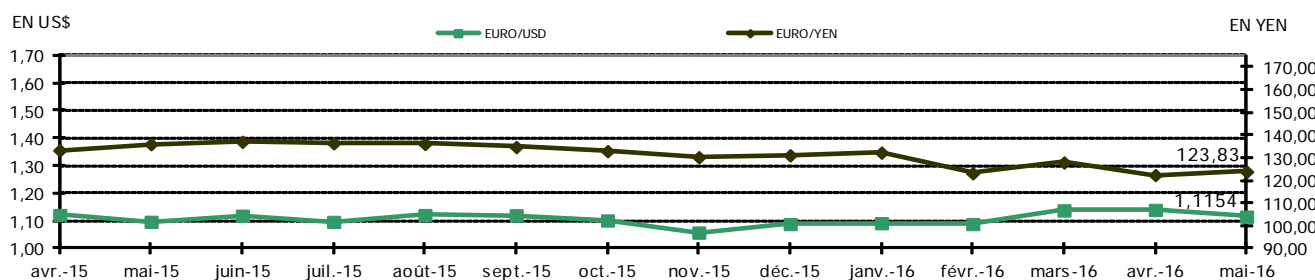
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1154	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	17,5863	EURO/SRD (Surinam)	7,4712
EURO/JPY (Japon)	123,8300	EURO/BWP (Botswana)	12,4383	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0158
EURO/CAD (Canada)	1,4530	EURO/SCR (Seychelles)	14,8156	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,1019
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7619	EURO/MUR (Maurice)	39,5746	EURO/BBD (La Barbade)	2,2264
EURO/SGD (Singapour)	1,5367	EURO/BRL (Brésil)	3,9850	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,397
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6640	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,1182	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3629,1859	EURO/XCD (Dominique)	3,0057	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Fabrice DUFRESNE

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 4, rue des Ibis - BP 26016 - 97306 Cayenne CEDEX

Achévé d'imprimer le juin 24 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240-3814